



Découvrez nos offres de stage

2020 - 2021

Analyse des données hydroclimatologiques des zones humides laonnoises

Depuis plus de 40 ans l'ADREE collecte des données hydrologiques et climatologiques sur les zones humides. Dans le contexte actuel du changement climatique, les interrogations sur les transformations environnementales qui s'annoncent sont de plus en plus vives. L'existence de grandes séries chronologiques comme celles de l'ADREE deviennent très intéressantes à étudier pour tenter d'estimer le rythme et l'intensité de ces mutations. De plus, l'étude de ces séries pourrait apporter des informations importantes pour la compréhension et la gestion des zones humides laonnoises et faire du territoire axonnais un site pilote dans ce domaine.

C'est pourquoi, l'ADREE a mis en place un groupe de travail pour la valorisation de ses données historiques et le développement de sa stratégie d'acquisition de données hydrologiques et climatologiques. Ce groupe de travail est composé d'universitaires membres du Conseil d'Administration de l'ADREE qui lui apportent une dimension pluridisciplinaire (géographie, écologie, gestion de base de données, statistiques). Ainsi, le stagiaire a vocation à évoluer en contact constant avec les membres de ce groupe de travail et à s'appuyer sur son expertise.

Missions confiées au stagiaire :

- Recenser les données récentes (5 ans),
- Structurer des bases de données et réaliser la saisie des données,
- Procéder à la validation de terrain sur les conditions d'implantation et l'état des points de mesure,
- Réaliser une analyse statistique et interpréter les résultats,
- Rédiger des suggestions de stratégie et de méthodes (automatisation...) de poursuite de la levée de ces données.

Durée : 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude biodiversité et territoires

Profil recherché : Master 2 en écologie, sciences de l'environnement, géographie

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsables du stage : Marion Savaux, Chargée de projets

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement gracieux sur place possible (selon disponibilité), repas à la charge du stagiaire

Déplacements : permis B facultatif (véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel)